

REGLEMENT DU JEU QUIZ 2016

Article 1 : Société organisatrice

La dénomination sociale ainsi que les coordonnées de la société organisatrice figurent à l'article 10 des présentes.

Article 2 : Condition de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique (autorisation parentale pour les moins de 18 ans) résidant dans les départements du Nord (59), du Pas de Calais (62), de la Somme (80) et de l'Aisne (02), à toute personne physique âgée de 18 (dix-huit) ans minimum à l'exception du personnel de la société organisatrice ainsi que du personnel des sociétés prestataires de service du jeu visé à l'article 10, ainsi que de leurs conjoints et alliés vivant sous le même toit, qui ne peuvent concourir.

Le journal est consultable gratuitement au siège et dans toutes les agences de la société organisatrice.

Les autres conditions de jeux sont contenues dans l'article 10.

Article 3 : Attribution des lots

1. Le jeu permettra de gagner des lots dont le nombre, la nature et la valeur commerciale figureront dans l'annexe du présent règlement dès le lancement du jeu, le 23 septembre 2016.
2. Les prix seront attribués, selon les modalités prévues de l'article 10.
3. Il ne sera admis qu'un seul lot par foyer (même nom de famille, même adresse, même adresse internet et même numéro de téléphone (audiotel)). Toute fraude entraînera l'exclusion définitive du participant.

La valeur des lots est celle indiquée en annexe et correspondant à la valeur commerciale de ceux-ci.

Les lots seront à retirer selon les modalités prévues à l'article 10. Tout lot devant être retiré auprès de la société organisatrice et ne l'ayant pas été dans un délai de deux mois après la clôture du jeu, sera considéré comme abandonné par le gagnant.

Les prix ne sont pas échangeables contre un autre lot ou contre sa valeur monétaire. Si en cas d'événement particulier, un prix ne pouvait être délivré, la société organisatrice se réserve le droit de le remplacer par un lot de valeur équivalente.

Les organisateurs ne sont pas responsables d'une éventuelle défectuosité ou détérioration des lots. Aucune indemnité ne pourra leur être demandée à cet effet.

4. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier l'identité ainsi que les coordonnées des participants et des gagnants avant la mise à disposition des prix. Toutes informations inexactes, incomplètes, illisibles, inaudibles ou falsifiées entraînent l'annulation du droit à l'obtention du lot.

En conséquence, il appartient au participant de prendre toutes dispositions afin de rendre les informations communiquées exploitables aux fins de l'attribution des lots.

Article 4 : Publication des résultats

Les participants accordent à la société organisatrice, l'autorisation de diffuser à titre gratuit et sans aucune restriction leur nom, leur prénom, leur ville, sauf demande expresse du gagnant adressée à la société organisatrice par courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 5 : Limitation de responsabilité

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de mauvais fonctionnement ou de fausse manipulation du lot lors de son utilisation par le participant. De même, l'organisateur n'est pas responsable si le lot ne pouvait être attribué pour des raisons indépendantes à sa volonté. Aucune indemnité ne pourra alors lui être réclamée. L'organisateur étant tenu seulement d'offrir un lot de nature et valeur équivalente.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables si, pour quelques raisons que ce soit, le jeu venait à être annulé ou reporté.

Dans le cas où les organisateurs se verraient contraints d'interrompre le jeu, celui-ci serait annulé purement et simplement, sans que les participants puissent engager la responsabilité des organisateurs.

De même, aucune réclamation ne pourra être formulée si l'organisateur, pour quelque raison que ce soit, se trouvait dans l'obligation de modifier les dates de participation au jeu.

Article 6 : Adhésion au règlement et à son annexe

Toute participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de son annexe.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application du présent règlement ou de son annexe ou qui ne serait pas prévue par ceux-ci, sera tranché en dernier ressort par l'organisateur.

Toute contestation relative à ce jeu ne pourra être prise en compte passée le délai de deux mois à compter de la date de clôture du jeu.

Article 7 : Frais de participation

En application de la Loi du 20 Décembre 2014, aucun remboursement de frais de participation n'est proposé.

Article 8 : Loi informatique et liberté

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06-01-78 (article 27), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Pour toute demande, il conviendra d'écrire à la société organisatrice.

Les informations fournies par les participants sont destinées à la société organisatrice dans le cadre du jeu, mais sont également susceptibles, avec accord du participant, d'être transmises à des tiers.

Article 9 : Dépôt du règlement

Le règlement est disponible à : L'adresse de la société organisatrice au Département jeux.

Le règlement des opérations est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à cette même adresse.

Les frais de timbre relatifs à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande écrite.

La demande de remboursement doit s'accompagner d'un R.I.B.

Elle pourra être adressée à la société organisatrice (timbre remboursé au tarif lent en vigueur). Les participants ne pourront demander qu'un remboursement par foyer (même nom de famille, même adresse)

Règlement déposé chez Maitre Emmanuelle Denoyelle et Maitre Arnaud Barbet suppléant Isabelle Dhaussy - 335 Boulevard Paul Hayez - BP 503 - 59505 - DOUAI cedex

Article 10 : Modalités de participation

1. : Nom de la société organisatrice :

La société La Voix du Nord, Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 450 000 Euros, immatriculée au RCS Lille métropole sous le numéro 457 507 267 et dont le siège social est situé 8, place du Général de Gaulle à Lille.

2. : Nom du jeu et dates des jeux papier et web La Voix du Nord

Le quiz du vendredi 23 septembre 2016 au jeudi 3 novembre 2016

3. : Exclusion de certains participants appartenant aux sociétés de prestation de service suivantes :

Le groupe La Voix et ses filiales.

4. : Modalités pratique de participation :

- La Voix du Nord organise une loterie pour parution dans les colonnes du journal La Voix du Nord.

Pour participer, il suffit de répondre à une question à choix multiples et d'envoyer la réponse par ou audiotel/sms

- Les joueurs ont également la possibilité de participer sur le site Internet <http://www.trucmuche.fr>
- Pour participer, ils devront créer un compte Trucmuche sur le site www.trucmuche.fr

Les champs suivants sont obligatoires :

Mail
Mot de passe
Civilité
Nom
Prénom
N° voie - code postal – commune
Date de naissance
Numéro de téléphone
Pseudo

Les participants devront ensuite répondre à une question à choix multiples

5. : Modalités de tirage au sort :

- Chaque jour, un tirage au sort désignera le gagnant du premier lot parmi l'ensemble des participations valides audiotel, SMS et web parmi les joueurs ayant donné la bonne réponse.
- Les participants audiotel, SMS seront immédiatement avertis des gains des autres lots mis en jeu et réservés à la participation audiotel/SMS.
- Un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants web sur le site [trucmuche.fr](http://www.trucmuche.fr) et réservés à la participation web.

6. : Retrait des lots :

Les lots sont à retirer exclusivement et impérativement chez les partenaires ou dans les agences La Voix du Nord selon le choix des organisateurs.

Les frais engagés pour la mise à disposition des lots restent à la charge des gagnants.

Les lots devront être retirés dans un délai maximal de 3 mois à compter de la date à laquelle les gagnants ont été informés des modalités de retrait du lot. A l'expiration de ce délai, les lots seront considérés comme perdus.

Les lots devront être acceptés tels qu'ils sont annoncés ou proposés et ne pourront, en aucun cas, être échangés contre un autre lot ou contre sa valeur monétaire. La valeur de ces lots étant celle payée par La Voix du Nord au moment de l'achat.

En outre, la Société organisatrice se réserve le droit d'annuler un gain si les coordonnées du concurrent se révèlent inexacts ou illisibles.

1er LOT QUIZ 2016 parmi les participants au quiz sur sur le trucmuche.fr et sur La Voix du Nord via l'audiotel/SMS

date	descriptif	valeur
vendredi 23 septembre 2016	Un Week end pour 2 à Bruxelles incluant deux entrées pour l'Atomium et deux entrées pour le musée Adam avec une nuit d'hotel et un dîner pour 2 au restaurant	279,00 €
samedi 24 septembre 2016	4 places pour le spectacle TroTro fait son cirque au Zenith de Lille (2 places adultes + 2 places enfants)	132,00 €
dimanche 25 septembre 2016	Un pack famille pour 4 personnes au centre national de la mer Nausicaa	67,00 €
Lundi 26 sept 2016	1 pack famille pour 4 comprenant une entrée dans chaque parc Océade Mini europe	134,00 €
Mardi 27 sept 2016	Un bon d'achat d'une valeur de 500€ valable dans les magsins Gamm vert	500,00 €
Mercredi 28 septembre 2016	Un téléviseur LED écran plat d'une valeur de 400€ offert par Carrefour	400,00 €
Jeudi 29 septembre 2016	Une croisière en méditerranée offerte par Tibo Tours pour 2 personnes. En pension complète boissons incluses - départ de Lille. Le gagnant de ce lot se verra proposer plusieurs dates hors vacances scolaires. Valeur catalogue: 1 770€	1 770,00 €
Vendredi 30 Septembre 2016	Un bon d'achat d'une valeur de 300€ valable dans les magasins Gamm vert	300,00 €
Samedi 1er Octobre 2016	1 pack famille pour 4 personnes à la piscine de Poperinge	38,00 €
Dimanche 2 oct 2016	Un pack famille pour 4 personnes au centre national de la mer Nausicaa	67,00 €
Lundi 3 oct 2016	Un Week end pour 2 à Bruxelles incluant deux entrées pour l'Atomium et deux entrées pour le musée Adam avec une nuit d'hotel et un dîner pour 2 au restaurant	279,00 €
Mardi 4 oct 2016	1 pack famille pour 4 comprenant une entrée dans chaque parc Océade Mini europe	134,00 €
Mercredi 5 oct 2016	Un bon d'achat de 400€ valable dans les magasins Gamm vert	400,00 €
Jeudi 6 oct 2016	Une tablette tactile d'une valeur de 300€ offerte par Carrefour	300,00 €
Vendredi 7 oct 2016	4 places pour le Lac des Cygnes sur glace le 20 Novembre à 14h au Colisée de Roubaix	188,00 €
Samedi 8 oct 2016	Un Week end pour 2 à Bruxelles incluant deux entrées pour l'Atomium et deux entrées pour le musée Adam avec une nuit d'hotel et un dîner pour 2 au restaurant	279,00 €
Dimanche 9 oct 2016	1 pack famille pour 4 comprenant une entrée dans chaque parc Océade Mini europe	134,00 €
Lundi 10 oct 2016	2 places pour la Troupe du Jamel Comedy Club au Théâtre Sebastopol de Lille	72,00 €
Mardi 11 oct 2016	1 pack famille pour 4 personnes à la piscine de Poperinge	38,00 €
Mercredi 12 oct 2016	Un bon d'achat d'une valeur de 300€ valable dans les magasins Gamm vert	300,00 €
Jeudi 13 oct 2016	Un ordinateur portable d'une valeur de 400€ offert par Carrefour	400,00 €
Vendredi 14 oct 2016	Un séjour dans le Bassin méditerranéen pour 2 personnes en hotel club offert par Tibo Tours	1 470,00 €
Samedi 15 oct 2016	Un appareil photo reflex d'une valeur de 500€ offert par Carrefour	500,00 €
Dimanche 16 oct 2016	1 pack famille pour 4 comprenant une entrée dans chaque parc Océade Mini europe	134,00 €
Lundi 17 oct 2016	1 pack famille pour 4 personnes à la piscine de Poperinge	38,00 €
Mardi 18 oct 2016	Un bon d'achat d'une valeur de 400€ valable dans les magasins Gamm vert	400,00 €
Mercredi 19 oct 2016	2 places pour le spectacle Bharati 2 au Zenith de Lille	104,00 €
Jeudi 20 oct 2016	Un Week end pour 2 à Bruxelles incluant deux entrées pour l'Atomium et deux entrées pour le musée Adam avec une nuit d'hotel et un dîner pour 2 au restaurant	279,00 €
Vendredi 21 oct 2016	Un téléviseur LED écran plat d'une valeur de 400€ offert par Carrefour	400,00 €
Samedi 22 oct 2016	1 pack famille pour 4 comprenant une entrée dans chaque parc Océade Mini europe	134,00 €
Dimanche 23 oct 2016	Un bon d'achat de 500€ valable dans les magasins Gamm Vert	500,00 €
Lundi 24 oct 2016	Un bon d'achat d'une valeur de 300€ valable dans les magasins Carrefour	300,00 €
Mardi 25 oct 2016	1 pack famille pour 4 personnes à la piscine de Poperinge	38,00 €
Mercredi 26 oct 2016	Un Week end pour 2 à Bruxelles incluant deux entrées pour l'Atomium et deux entrées pour le musée Adam avec une nuit d'hotel et un dîner pour 2 au restaurant	279,00 €
Jeudi 27 oct 2016	Un séjour d'une semaine au ski pour 2 personnes 8j/7nuits offert par Tibo tours. Séjour à valoir sur la saison 2016/2017 hors vacances scolaires dans un des villages clubs suivants (selon ouverture et disponibilités) Montgenèvre (Alpes du Sud), Orcières (Alpes du Sud), Superbagnères (Pyrénées) Hébergement du samedi 17h au samedi 10h - rendez vous hôtel - pension complète	1 580,00 €
vendredi 28 oct 2016	Un bon d'achat de 400€ offert par Carrefour	400,00 €
Samedi 29 oct 2016	Une cave à vin, système de compression, avec 2 zones de températures réglables pour 46 à 60 bouteilles, 5 clayettes coulissantes en bois, porte vitrée fumée avec décor, coloris noir inox d'une valeur de 1 050€ offert par Le Chais	1 050,00 €
Dimanche 30 oct 2016	2 places pour le spectacle de Veronic Dicaire au Zenith de Lille	112,00 €
Lundi 31 oct 2016	Un Week end pour 2 à Bruxelles incluant deux entrées pour l'Atomium et deux entrées pour le musée Adam avec une nuit d'hotel et un dîner pour 2 au restaurant	279,00 €
Mardi 1 nov 2016	Un bon d'achat de 300€ valable dans les magasins Gamm vert	300,00 €
Mercredi 2 nov 2016	4 places pour la comédie musicale Résiste le 22 Décembre à 20h au Zenith de Lille	276,00 €
Jeudi 3 nov 2016	Une tablette tactile d'une valeur de 300€ offerte par Carrefour	300,00 €
Valeur totale		15 084,00 €

Petits lots A GAGNER TOUS LES JOURS DU 25/09/16 AU 03/11/16 au quiz
A gagner en jouant au quiz sur La Voix du Nord via l'audiotel/SMS

Rang	Valeur unitaire (TTC)	Nbre de gagnants	Description	Valeur totale TTC
1er rang	80 €	42	4 places pour l'Atomium + Adam	3 360,00 €
du 2ème au 11ème rang	17 €	420	Une collection complète Trucmuche d'une valeur de 17 €	7 140,00 €
				10 500,00 €

tirage au sort- quiz trucmuche.fr

Rang	Valeur unitaire (TTC)	Nbre de gagnants	Description	Valeur totale TTC
1er rang	80 €	42	4 places pour l'Atomium + Adam	3 360,00 €
du 2ème au 6ème	16,97 €	210	Un DVD M6 Studio	3 563,70 €
				6 923,70 €